

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 11 avril 2024

Nombre de conseillers

- En exercice : 27
- Présents : 20
- Votants : 25

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

En application de l'Ordonnance n° 2021-1310 et du Décret 2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 avril à 20 h 30, les membres du conseil municipal de Soullans légalement convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel ROUILLÉ, Maire.

Présents : MM. ROUILLÉ J-M. - CHOUIN J-F. - Mme GUILLET A-D. – M. GUITTONNEAU P. - Mme THOUZEAU J. – MM. GUILBAUD L-M. – RELET J-M. - CROCHET B. - BONNEAU R. – LEROY D. – BLANDINEAU M. - Mmes DILLET S. - CHEVRIER B. - BERTAUD M-F. - MM. TESSIER P. - LIAIGRE T. – Mmes MARTINEAU C. - BAUDRY K. - JOLLY F. - ROUSSET C.

Absents : Mme BRILLET L. qui a donné pouvoir à Mme GUILLET A-D. - Mme ROUXEL M. qui a donné pouvoir à Mme THOUZEAU J. - Mme PAILLER A. qui a donné pouvoir à M. LIAIGRE T. - M. HERCBERG F. qui a donné pouvoir à Mme ROUSSET C.- Mme VILLERET L. qui a donné pouvoir à Mme BAUDRY K.

M. BERTHOMÉ F. – Mme MOUSSEAU D.

Désignation du secrétaire de séance (article L.2121-15 du Code Général des collectivités Territoriales (CGCT) crée par la loi 96-142 1996-02-21 JORF 24 février 1996). Fanny JOLLY a été élue secrétaire de séance

N°	Intitulé de la délibération	Approuvée
2024 - 33	Budgets principal et annexes : approbation du Compte Financier Unique (C.F.U.) M. le Maire ne participe pas au vote et quitte la salle, Monsieur Jean-François. CHOUIN est désigné président pour le vote du CFU	Oui à l'unanimité (24 voix)
2024 - 34	Budgets principal et annexe : affectation des résultats	Oui à l'unanimité (25 voix)
2024 - 35	Fiscalité Directe Locale : vote des taux pour l'année 2024	Oui à l'unanimité

2024 - 36	<p>Vote des subventions de fonctionnement aux associations</p> <p>Madame THOUZEAU Jacqueline et Monsieur CROCHET Bernard quittent la salle pour le vote de la subvention de Soullans Animation Tourisme.</p>	<p>Vote de la subvention pour Soullans Animation Tourisme : VOTE : POUR : 22 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0</p> <p>Autres : VOTE : POUR : 25 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0</p>
2024 - 37	Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association ACPG-CATM-OPEX pour l'acquisition d'un drapeau	Oui à l'unanimité
2024 - 38	Attribution d'une subvention exceptionnelle au Tennis Club Soullandais	Oui à l'unanimité
2024 - 39	Subvention au Centre Communal d'Action Sociale	Oui à l'unanimité
2024 - 40	Contrat d'association de l'école privée : vote du forfait élève pour l'année 2024	Oui à l'unanimité
2024 - 41	Subvention à l'amicale du personnel communal	Oui à l'unanimité
2024 - 42	Fournitures scolaires aux enfants des établissements public et privé de Soullans	Oui à l'unanimité
2024 - 43	Budget principal : vote du budget primitif 2024	Oui à l'unanimité
2024 - 44	Budget annexe « lotissements » : vote du budget primitif 2024	Oui à l'unanimité
2024 - 45	Budget annexe « maison médicale » : vote du budget primitif 2024	Oui à l'unanimité
2024 - 46	Budget annexe « lotissement le Clos de la Scierie » : vote du budget primitif 2024	Oui à l'unanimité

2024 - 47	Acceptation d'un legs	Oui à l'unanimité
2024 - 48	Création et suppression d'emplois – Mise à jour du tableau des effectifs	Oui à l'unanimité
2024 - 49	ENEDIS : Convention de servitude de passage suite raccordement électrique du complexe sportif	Oui à l'unanimité
2024 - 50	SyDEV : avenant n° 1 à la convention N° 2022.ELC.0780 relative aux modalités techniques et financières de réalisation d'une opération de rénovation d'éclairage	Oui à l'unanimité
2024 - 51	SyDEV - Convention N°2024.ECL.0210 avec le SyDEV : programme annuel de rénovation de l'éclairage public 2024	Oui à l'unanimité
2024 - 52	SyDEV - Convention N°2024.ECL.0238 avec le SyDEV : relative aux modalités techniques et financières de réalisation d'une opération d'éclairage – Lotissement Le Clos du Val de Vie	Oui à l'unanimité
2024 - 53	Vendée Eau : convention n°PI 01.010.2024 – Remplacement et déplacement des hydrants	Oui à l'unanimité
2024 - 54	Concession de terrain agricole à titre temporaire	Oui à l'unanimité
2024 - 55	Acquisition des parcelles cadastrées section AV n° 107, 108 et 109	Oui à l'unanimité
2024 - 56	Proposition d'achat de diverses parcelles Les Morelières – succession Claire BARBEREAU	Oui à l'unanimité
2024 - 57	Convention d'occupation à titre temporaire et exclusif du logement d'habitation situé au 5 rue Charles Milcendeau	Oui à l'unanimité
2024 - 58	Aménagement et exploitation des installations d'énergies renouvelables : transfert de compétence à la Communauté de communes OMDM	Oui à l'unanimité

2024 - 59	Décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales	Prend acte
-----------	---	------------

Questions diverses :

Le Maire
Jean-Michel ROUILLÉ

